

ment. Mais l'assertion de Désautels est corroborée par les faits, et les témoins suivants: Laberge avait \$45.00 d'économie, il emprunte \$105.00 du pompier Louis Lauzier, \$140.00 du pompier Ferdinand Sénécal, et dépose ses \$300.00.

Il y a contradiction entre les dépositions de Désautels et Marin, quant à voir lequel des deux a eu cet argent. Pour le moment, je ne tranche pas la question. Mais ce qui est certain, c'est que Laberge a été nommé contremaître le 2 juin 1907, et est mort le 9 août 1907, qu'il a emprunté de Lauzier et de Sénécal, l'argent nécessaire pour former les \$300.00; que cet argent était pour acheter sa promotion, a été déposé par lui entre les mains de Désautels, et devait aller à Marin et au chef Benoit. Laberge l'a déclaré, sur son lit de mort, à sa femme et à Sénécal, Laberge avait remboursé les \$140.00 à Sénécal, à même son salaire avant sa mort, et sa veuve a remboursé Lauzier, après sa mort, sur le montant de ses assurances.

L'ex-chef Benoit jure que Laberge a été promu pour sa bravoure (Vol. 3 p. 116). Laberge n'a joui de cette promotion que pendant deux mois, et les balais dits qui lui ont arraché \$300.00 n'ont pas songé à faire restituer à sa pauvre veuve qui payait Lauzier.

Il y avait trois bureaux ou "Agences" d'entremetteurs: Joseph Godbout, Joseph Désautels, et J. O. Monday, qui opérait conjointement avec Charles Rioux, pompier de St-Eloi.

Il y a au moins 20 pompiers, dans la brigade, qui viennent de St-Eloi, dans le comté de Témiscouata, et les environs.

#### AGENCE GODBOUT

Joseph Godbout venait de St-Eloi. Il a été nommé pompier le 7 mai 1892 et a été mis à sa retraite, après avoir été blessé dans un incendie, le premier mai 1904. Il a commencé à opérer un ou deux mois après son entrée dans la brigade, et faisait faire ses nominations par l'intermédiaire de l'ex-échevin Robert, décédé. Il admet avoir placé 15 pompiers, mais tous n'ont pas payé, au moins ça n'a pas été prouvé; Godbout a juré que non, et le pompier intéressé, quand il a pu être examiné, l'a corroboré. Il a débuté, en faisant nommer des hommes de police, les deux Pettigrew, qui ont payé \$200.00 chacun; Godbout a remis cet argent au médecin vétérinaire Maillet, qui lui avait appris qu'il pouvait faire faire des nominations par l'entremise de l'échevin Robert, en payant. Il y a une dizaine d'années, il avait essayé de faire nommer un certain Martin dans la police, a eu \$200.00 qu'il a déposées entre les mains de Robert, alors président de la commission de police. Martin n'a pas été nommé, Godbout a été obligé de rembourser; mais l'échevin Robert n'a pas voulu rendre que \$100.00, et Godbout a été obligé de payer \$100.00. Quand il s'agit d'échevins il n'y a que les échevins morts, au sujet de quels ces entremetteurs veulent faire des admissions, mais quant à ceux-là, ils ne se gênent pas comme on le voit.